

*Ajournement*

secteurs où les jeunes pourront trouver des emplois à l'avenir. Environ 80 projets ont également été lancés dans le programme axé sur la collectivité et l'école et ont accueilli plus de 4 000 participants.

Le financement des programmes de stage pour les jeunes est passé de 25 millions de dollars en 1994-1995 à 118 millions pour 1995-1996. Cela reflète bien l'excellence des réalisations du gouvernement concernant la jeunesse.

**La présidente suppléante (Mme Maheu):** Conformément au paragraphe 38(5) du Règlement, la motion d'ajournement est adoptée d'office.

La Chambre s'ajourne donc à 14 heures demain, conformément au paragraphe 24(1) du Règlement.

(La séance est levée à 18 h 46.)